



Découvert bancaire banque postale

Par **fabsiap**, le **08/02/2015** à **14:09**

Bonjour,

à la banque postale il est précisé que le découvert autorisé est à régulariser sous 30 jours ok , mais la question est : combien de temps doit-on rester en "positif" sachant que lors d'appels à leurs services , il n'y en a pas 2 qui vous disent la même chose? Entre les samedis et tout , c'est du chinois !

Merci d'avance.